

«Les premiers écrins de lumière»

La mythologie polynésienne parle des perles noires comme des premiers écrins de lumière qui furent donnés par le Créateur à Tāne, divinité qui préside aux dix strates prestigieuses des Cieux divins. Tāne en fit les étoiles avant de les envoyer à Ruahatu, dieu des Océans, pour qu'il éclaire son univers. Ensuite le dieu 'Oro, divinité tutélaire du Beau, de l'Harmonie et de la Paix, les offrit aux femmes qu'il séduisait. À l'achèvement de son œuvre, il confia l'huître perlière *te uhi tara mea*, aux humains en souvenir de son passage sur terre.

Pinctada margaritifera, variété Cumingii

La perle de Tahiti est issue de *Pinctada margaritifera* de la variété Cumingii. Cette huître perlière sécrète naturellement des pigments noirs donnant cette teinte si caractéristique à sa nacre et à ses perles. Présente dans les lagons des atolls polynésiens, *Pinctada margaritifera* mesure de 25 à 35 cm de diamètre. À l'état naturel, elle vit fixée sur les coraux et se nourrit de planctons, de petits animaux et végétaux flottant dans le lagon. D'après de nombreux témoignages, elle a été connue des Polynésiens bien avant l'arrivée des Européens. Ils utilisaient abondamment la nacre pour la confection de hameçons ou d'ornements, mais aussi les perles «naturelles».

«Reine des Perles»

À l'état naturel, une perle naît et se développe lorsqu'un grain de sable, ou un autre petit corps étranger irritant vient à pénétrer dans la coquille de l'huître. Celle-ci va alors recouvrir «l'intrus» de couches successives de nacre, qui formeront par la suite une perle. Ce processus qui prend des années est extrêmement rare. Pour trouver une perle «naturelle», il faut ouvrir quinze milles à vingt milles huîtres perlières... Dès le XIXe siècle, des campagnes de pêches intenses furent cependant effectuées dans les lagons des îles des Tuamotu et des Gambier non seulement pour exploiter la nacre mais également pour trouver ces fameuses perles noires. Un type de perle d'une grande valeur et d'une grande rareté qui lui avait valu l'appellation de «Perle des Reines» et de «Reine des Perles».

Le temps des pionniers

Face à la rareté des perles «naturelles», une technique de production artificielle a été mise au point. L'invention de la greffe de l'huître perlière revient aux recherches de trois Japonais au début du vingtième siècle : Kokichi Mikimoto, «père» de la perliculture moderne qui mit au point la technique, améliorée ensuite par son gendre, Tokishi Nishikawa, et Tatsuhei Mise. Dans les années 1960, Jean-Marie Domard, vétérinaire travaillant au service de la pêche en Polynésie française, a commencé à expérimenter sur *Pinctada Margaritifera* les techniques de greffe employées alors au Japon. La perliculture polynésienne était née. Les premières expérimentations eurent lieu dans le lagon de Bora Bora puis, plusieurs fermes perlières s'installèrent dans les îles de Mānihi, Marutea et Mangareva. À partir des années 1980, la perliculture prit un essor spectaculaire. En 1976, le Gemological Insitute of America reconnut l'authenticité de la couleur naturelle de la perle de culture de Tahiti. La Confédération Internationale de la Bijouterie, Joaillerie et Orfèvrerie, CIBJO, la reconnut officiellement et lui assigna son nom commercial de «Perle de culture de Tahiti».

La greffe

La greffe consiste à insérer dans la "poche perlière" d'une huître, un nucléus. De la forme d'une bille mais fait d'une matière organique, ce nucléus joue, en quelque sorte, le rôle du grain de sable. Au cours de la greffe, il est aussi introduit un greffon, un morceau de tissu organique découpé dans le manteau d'une huître donneuse. Pour ce faire, les valves de la coquille de l'huître à greffer sont écartées avec des pinces.

Si tout se passe bien, la greffe formera un sac de perle. Puis l'huître secrètera des couches de nacre pour couvrir le nucléus et, éventuellement, produire une perle de culture.

L'opération de greffe est un processus très délicat. Certaines huîtres rejettent leur nucléus ou meurent. Seules vingt-cinq à trente huîtres donnent des perles commercialisables. La durée de la phase de perliculture nécessaire pour former une couche de nacre suffisante est d'environ 18 mois.

Lors des débuts de la perliculture polynésienne, cette opération délicate et exigeant un savoir-faire sans faille était réalisée par des greffeurs venant exclusivement du Japon. Mais aujourd'hui, de nombreux Polynésiens maîtrisent cette technique et une école de greffeur existe même dans l'archipel des Tuamotu-Gambier.

Collecte et élevage

La première étape de la perliculture est la collecte des naissains, les toutes jeunes huîtres. Elle s'effectue via des «collecteurs» qui sont en fait des bandes de matières synthétiques suspendues à quelques mètres sous la surface du lagon et sur lesquelles les jeunes huîtres viennent s'accrocher. Ces collecteurs restent entre 1 et 2 ans à l'eau pour produire des huîtres d'une taille de 5 à 10 cm. Ensuite, ces huîtres sont attachées en chapelet puis remise à l'eau, pour poursuivre leur croissance et atteindre la taille nécessaire pour être greffée soit 9 à 11 cm. Cette nouvelle phase d'élevage dure de 3 à 12 mois.

Récolte

Après le minutieux travail de la greffe, il faut encore attendre environ 18 mois pour avoir une perle. En tout, presque quatre ans de travail sont donc nécessaires ! Après la première récolte, peut également être effectué une sur-greffe. Si la première greffe a donné une belle perle, cela signifie que la nacre est toujours en bonne santé et qu'elle peut supporter une autre greffe, donc donner une autre perle. Il peut y avoir jusqu'à quatre greffes consécutives sur une même nacre. Cet incessant processus allant de l'élevage, de la greffe à la récolte rythme la vie d'une ferme perlière.

Diversité et renommée

La beauté d'une perle dépend d'un grand nombre de critères : sa forme, l'état de sa surface, sa couleur, son orient, son lustre... La perle de culture de Tahiti se distingue par la variété de ses nuances de couleur mais aussi par la grande diversité de ses formes allant de la perle ronde, semi-ronde, cerclée, baroque et semi-baroque. Les autorités de la Polynésie française ont défini cinq niveaux de qualité allant de la catégorie «Parfaite» aux catégories A, B, C, D. Sur cent huîtres greffées, vingt-cinq environ donneront une perle commercialisable mais seulement cinq seront classées en A. Il est important de noter que pour être commercialisée comme authentique "perle de culture de Tahiti", la perle doit présenter une couche de nacre minimum de 0,8 mm.

Une notoriété internationale

Avec le tourisme, la perliculture est la deuxième ressource économique de la Polynésie française et le premier produit à l'exportation. Ce secteur et les industries qui en dépendent emploient environ sept mille personnes réparties, pour l'essentiel, entre l'archipel des Tuamotu, les îles Gambier et l'archipel de la Société. La perle est devenue un élément essentiel du développement de ces deux premiers archipels. La majeure partie de la production est exportée vers l'Asie et les Etats-Unis après des ventes aux enchères qui se déroulent, pour la plupart, à Papeetē et à Hong Kong.

Ayant acquis une réputation mondiale, la "perle de culture de Tahiti" se décline dans toute une gamme allant de la pièce de collection, au bijou mode, de la haute joaillerie à la bijouterie classique. Du collier aux bijoux fantaisies, la perle de Tahiti est devenue une gemme incontournable.

En chiffres

9,5 tonnes de perles brutes produites en 2007

631 fermes perlières en 2008

5 000 emplois

Prix moyen, au gramme, de la perle de culture brute en 2007 : 1 268 Fcfp (10,6 Euros)

Valeur des exportations de perles de culture brute en 2007 : 10,6 milliards de Fcfp (88,8 millions d'euros)

Principaux pays d'exportation : Hong Kong /Japon/Etats-Unis

Principaux lieux de production

Archipel des Tuamotu - Gambier (90 % de la production)

Atolls de Ahe, 'Apataki, Aratika, Arutua, Fa'aite, Fakarava, Gambier , Hao, Kātiu, Kauehi, Kaukura, Mākemo, Mānihi, Marutea Sud.

Archipel des Iles Sous-le-Vent (1,5 % de la production)

Ra'iatea, Huahine et Taha'a.